

Évaluation du cursus en Arts plastiques, visuels et de l'espace 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles

Comité des experts :

Mme Fabienne PIRONET et M. Bernard CAZAUX, présidents
MM. David CASCARO, Patrick Corillon, Mme Florence DOLÉAC,
MM. Yves SABOURIN et Patrick TALBOT, experts

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus en Arts plastiques, visuels et de l'espace. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 20, 21 et 22 mars 2013 à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles (ARBA-EsA). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Après avoir présenté l'établissement, il examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRESENTATION DE L'INSTITUTION

L'Académie royale des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles (ARBA-EsA) est une école supérieure des arts située au cœur de la ville de Bruxelles. Elle dispense un enseignement supérieur de type long et délivre des diplômes de bachelier et de master en Arts plastiques, visuels et de l'espace.

Elle propose 14 options organisées en 3 champs :

- Design (Architecture d'intérieur, Design textile, Design urbain) ;
- Art (Dessin, Gravure, Lithographie, Peinture, Photographie, Sculpture, Sérigraphie, Tapisserie (arts textiles) ;
- Média (Art dans l'espace public, Communication visuelle, Illustration).

Les masters sont disposés selon 3 finalités : spécialisée, approfondie (dont un master approfondi en codiplomation avec l'université d'Aix-Marseille) et didactique.

Les doctorats se font en partenariat avec plusieurs universités.

L'ARBA-EsA organise également des *Executive master* dans le cadre de formations professionnelles (*Food Design, Knitting Design/Maille, Pratique de l'exposition et de la médiation*).

- 1 L'Académie royale des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles s'est donnée pour vocation de former des artistes avec la conscience qu'une telle formation doit ouvrir les portes à de nombreux contextes professionnels artistiques, techniques et culturels. Les programmes que la direction et les enseignants ont réfléchis vont dans ce sens. Ces programmes ainsi que les moyens nécessaires à leur mise en œuvre sont ambitieux et ont été clairement définis.
- 2 L'ARBA-EsA a fêté ses 300 ans d'existence en 2011. L'établissement, tout en assumant son héritage, reste en prise avec l'actualité de la création. Les notions d'ouverture, de mixité et les échanges pluridisciplinaires président aux réflexions menées. La cohérence de ces dernières est fortement appréciée par le comité des experts.
- 3 Dans un souci de mutualisation et de clarification, les 14 options de l'ARBA-EsA ont été ordonnancées en 3 champs : Design, Art, Média (cf. la présentation de l'institution). Les parcours possibles sont clairement explicités et communiqués sur divers supports (livret de l'étudiant, site Internet et brochures). Un dispositif d'outils très complets (livret d'école, fiches pédagogiques, catalogue de cours) en détaille les contenus. Ceci répond à l'application fluide et souple d'un projet pédagogique aux objectifs cohérents bâti et mis en place par l'ensemble des équipes dans un contexte de changement complexe et profond (processus de Bologne, démarche qualité, future réforme paysage, etc.). L'offre s'enrichit avec le développement de nouveaux formats et modalités pédagogiques : *Executive masters*, modules et projets de recherche, projet de doctorat, Institut Supérieur des Arts et des Chorégraphies (ISAC). Cela se conjugue avec une flexibilité dans la temporalité d'admission des étudiants. Le rapprochement en cours de discussion avec l'ESA LE 75 (Woluwe-Saint-Lambert) permettra finalement une offre d'enseignement complet intégrant cycle long et cycle court.
- 4 L'ARBA-EsA bénéficie d'une longue tradition où les pratiques en ateliers sont accompagnées d'enseignements théoriques conséquents. Dans certains cas, l'articulation est entière mais dans d'autres, elle est moins perceptible. Le comité des experts encourage donc l'établissement à généraliser le travail mené en commun par les théoriciens et les praticiens dans le respect des rôles et de l'autonomie de chacun (**Recommandation 1**).
- 5 L'innovation est pour l'ARBA-EsA une notion très agissante. L'établissement a d'ailleurs une fonction de pilote sur la question de la recherche en FWB ; il s'agit d'un important travail de valorisation qui s'appuie sur la distinction bienvenue entre ce que peut être la recherche artistique et la recherche en art. La mise en place du doctorat illustre bien cette volonté de clairement identifier la spécificité d'une recherche en art. L'innovation enrichit également les programmes : chaire de recherche en création et créativité reliée au monde de l'entreprise, *Executive masters*, Métiers de l'exposition et ISAC.
- 6 La pratique de l'écrit, qui sert notamment à entretenir la réflexion sur le travail de production artistique que mène chaque étudiant, est poursuivie tout au long du cursus. Les mémoires sont de ce fait abordés sans la résistance que l'on dénote souvent chez des plasticiens peu enclins à cette pratique. Le comité des experts apprécie la distinction faite entre les 3 types de mémoires demandés respectivement pour les 3 finalités du master : finalité approfondie (recherche artistique), finalité spécialisée (recherche sur qui offre une grande liberté formelle) et finalité didactique (pour les étudiants ayant une vocation pédagogique).
- 7 Les services administratifs et les enseignants recueillent et informent les étudiants des offres diverses qui peuvent les intéresser (emplois, stages, concours, résidences, etc.).
- 8 L'ARBA-EsA a recruté un coordinateur artistique afin de dynamiser les relations extérieures. Celles-ci ont dorénavant des retombées concrètes sur les activités d'enseignement. Les événements publics produits par

l'Académie (tel le 300^{ème} anniversaire) ont stimulé les contacts avec de nombreux professionnels dont bon nombre participent aux jurys de fin d'année.

- 9 *Design textile, Maille et Food design* collaborent de manière étroite avec les industries dans une belle réciprocité (apprentissage du travail en situation, rapport à la commande, opportunité de disposer de matériel de pointe, etc.). Ceci offre aux étudiants un contact direct bénéfique avec le milieu professionnel.
- 10 La fonction de coordination est prise en charge de manière très efficace malgré le peu de moyens à disposition. Une grande collégialité préside également à la réflexion et aux prises de décisions. Une très bonne articulation existe d'ailleurs entre le Conseil d'option, le Conseil général d'options (instance représentative spécifique à l'ARBA-EsA) et le Conseil de gestion pédagogique.
- 11 La refonte des programmes a pu être engagée grâce à l'acceptation par les enseignants de repenser le contenu de leurs cours et une volonté d'adaptation avérée (notamment le développement de la transversalité et la création des trois champs *-Design, Art et Media-* regroupant les 14 options) en tenant compte de l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits sur les 5 dernières années. A ce sujet, il convient de continuer de veiller à bien maintenir le nombre d'étudiants en fonction des capacités d'accueil **(Recommandation 2)**.
- 12 Au plan des approches pédagogiques, le comité des experts a apprécié le réel partage de valeurs qui a présidé aux réflexions de la part de l'ensemble des membres du corps professoral. La nouvelle articulation des fiches pédagogiques ainsi que les « Marqueurs de niveau » sont issus de ces réflexions. Le comité des experts a particulièrement apprécié ces derniers ; ils constituent une innovation importante qui précise les seuils d'acquisition attendus par niveau de diplôme.
- 13 L'apprentissage de l'autonomie des étudiants est une réalité constitutive du projet pédagogique : ils sont incités à construire leur propre parcours, à opter pour des cours ou des modules au choix, voire changer d'option si nécessaire. Cette liberté qu'offre l'établissement est un élément déterminant pour les candidats qui choisissent de s'inscrire à l'ARBA-EsA.
- 14 En ce qui concerne les évaluations, les étudiants sont clairement informés des modalités et des critères selon lesquels leur travail sera apprécié lors des rendus. Ces paramètres sont précisés sur de nombreux supports.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts considère que l'offre de cours ainsi que les intitulés de ceux-ci sont complexes ; une simplification serait dès lors bénéfique. La fusion de certaines options ou leur transformation en ateliers participerait de cette simplification. Le comité des experts encourage l'établissement à poursuivre les démarches déjà engagées **(Recommandation 3)**.
- 2 Les experts estiment également que la distinction entre le B3, M1 et M2 n'est pas suffisamment claire. Il conviendrait de poursuivre l'effort de précision dans la progression des attendus pédagogiques entre les trois années **(Recommandation 4)**.
- 3 Les étudiants semblent peu préparés à la vie active. Pour remédier à ce manque de préparation à « l'après école », le projet d'ASBL avec LE 75 constituerait une opportunité favorable puisqu'il y est prévu une cellule prenant en charge les aspects de la vie professionnelle de l'étudiant (droit, économie, stages en entreprise, relations aux galeries, incubateur d'entreprises, etc.) **(Recommandation 5)**.
- 4 Les stages externes ne sont pas obligatoires mais le deviendront pour toutes les options dès le mois de septembre 2013. Ceci répond à une demande du monde professionnel et des étudiants. Bien que la chose soit en cours d'amélioration, le comité des experts insiste sur le fait que les stages soient plus systématisés, que leur durée soit étendue et qu'il y ait plus de souplesse dans les dates possiblement choisies. Le comité des experts recommande également à l'établissement de veiller à la valorisation de ces stages auprès des

étudiants. Celle-ci peut prendre diverses formes : partage public d'expériences lors du retour, production de rapports et espace dédié à la bibliothèque, site Internet ou encore via l'ASBL envisagée avec LE 75 (**Recommandation 6**).

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

a) Ressources humaines

- 1 Le comité des experts a apprécié l'engagement fort de toutes les équipes (dont les effectifs sont restreints) dans les nombreux chantiers menés depuis 5 ans. Il souligne également le renouvellement et la montée en compétence de l'équipe administrative qui se sent valorisée par le projet d'établissement auquel elle participe pleinement.
- 2 La présence journalière de plusieurs modèles vivants dans les ateliers de dessin est à remarquer.
- 3 En ce qui concerne le recrutement des professeurs ou de personnels en charge d'enseignement, le comité des experts apprécie que les procédures soient désormais collégiales, transversales et plus transparentes.

b) Ressources matérielles

- 4 Le bâtiment qui abrite l'ARBA-EsA est historique et sa place centrale dans la ville est un atout stratégique ; il est bien entretenu. La configuration des locaux et leur adaptabilité permettent à de nombreux projets d'y trouver place.
- 5 Les experts apprécient la grande salle d'exposition du rez-de-chaussée et les vastes galeries ouvertes sur la cour intérieure qui constituent des lieux d'accrochages. Les couloirs du premier étage ainsi que d'autres surfaces sont également utilisées pour la présentation de travaux d'étudiants lors d'évaluations collectives.
- 6 De manière générale, les ressources matérielles dont dispose l'établissement sont adéquates et suffisantes.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a) Ressources humaines

- 1 Malgré le fait qu'elle soit encouragée, les experts constatent que la formation continue est peu utilisée par les enseignants étant donné la surcharge actuelle de travail et la présence que celle-ci requiert. Il conviendrait donc de réfléchir à des aménagements horaires laissant le temps aux enseignants qui en expriment le désir d'y avoir recours (**Recommandation 7**).
- 2 Il est apparu que l'équipe administrative était globalement en sous-effectif et qu'il y avait de ce fait un risque d'épuisement dommageable à l'activité de l'établissement dans tous les domaines.
- 3 Les experts recommandent également la création d'un poste de technicien affecté à l'entretien des bâtiments et des matériels ; il fait gravement défaut actuellement (**Recommandation 8**).

b) Ressources matérielles

- 4 Les experts notent l'absence d'un monte-charge et d'ascenseurs, d'une salle des professeurs et de locaux dédiés aux étudiants. Ils soulignent également l'insuffisance d'espaces de travail pour le personnel administratif ainsi que le peu de toilettes disponibles. En outre, le bâtiment n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Le comité des experts encourage l'établissement à poursuivre les travaux entrepris ces dernières années (et notamment la réfection d'une toiture qui menace de s'effondrer) et à

engager une remise en état des salles de cours et des amphithéâtres actuellement en très mauvais état (**Recommandation 9**).

- 5 Le statut de la bibliothèque devrait être révisé (**Recommandation 10**) : celle-ci, bien qu'au sein de l'ARBA-EsA, est directement dépendante de la ville de Bruxelles. Elle est ouverte à tous les publics mais les horaires ne sont pas adaptés aux besoins de l'établissement et celui-ci ne peut malheureusement pas participer à la commande d'ouvrages. De plus, la manière dont elle est gérée l'empêche de jouer son rôle d'outil pédagogique et de recherche. Ceci contraint les enseignants à devoir constituer leurs propres fonds qu'ils amènent aux étudiants selon les besoins.
- 6 Au niveau des procédures administratives, et notamment celles liées à la gestion logistique, les experts en soulignent la lourdeur ; elles sont excessivement pesantes et longues et correspondent peu à la réactivité nécessaire qu'imposent les inattendus inhérents au fonctionnement d'un établissement d'art.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 À l'occasion de son 300^{ème} anniversaire, l'ARBA-EsA a organisé des manifestations nombreuses et variées (16 événements et 4 expositions). Cela a réactivé sa relation avec la ville, axe fort du projet soutenu par la nouvelle direction très attentive à cette ouverture et aux liens qu'elle favorise. Le recrutement d'un coordinateur artistique est le signe de cette volonté de développer des partenariats aussi bien à l'échelle locale qu'internationale.
- 2 Des colloques internationaux, une politique éditoriale (ouvrages et catalogues, la Part de l'Œil, les Cahiers du Midi), le montage d'expositions et la participation à de nombreuses manifestations concourent au rayonnement de l'établissement. La publication des actes de ces diverses manifestations ainsi que la conférence inaugurale qui accueille chaque année un créateur de renom le jour de la rentrée académique font également preuve de l'engagement et de l'inscription de l'établissement sur la scène contemporaine.
- 3 Le projet d'une cafétéria largement accessible dans la cour Rodin constituera un très intéressant complément à la salle d'exposition et aux galeries dédiées dont les programmations attirent déjà un public extérieur.
- 4 Les experts saluent finalement les stages d'été organisés hors et dans l'établissement pour des publics extrascolaires et animés par de nombreux anciens étudiants.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts souligne le faible nombre d'étudiants Erasmus sortants. Il encourage donc l'établissement à renforcer et à valoriser le dispositif afin d'augmenter le nombre d'échanges tant au niveau des étudiants que des enseignants. Il conviendrait notamment que la liste des partenaires soit affichée et mentionnée sur le livret de l'école et sur le site Internet, que des retours d'expériences soient institués, etc. **(Recommandation 11).**
- 2 Il conviendrait également de parfaire la signalétique existante dans l'établissement, notamment pour améliorer la lisibilité des espaces d'exposition (la scénographie et la répartition de ces espaces pourraient aussi être améliorées) **(Recommandation 12).**

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 L'ARBA-EsA s'est appropriée la démarche qualité de façon exemplaire. Sa mise en œuvre a coïncidé avec l'arrivée du directeur actuel. Celui-ci a engagé « un mouvement réflexif, un état des lieux, mais tout autant une occasion de redéfinition des ambitions de l'école, de production de sens et d'engagement de partenariats ou de projets ».
- 2 Une même personne en charge d'enseignement, de la coordination pédagogique et de la démarche qualité a incontestablement favorisé l'intégration des différents aspects de ladite démarche dans la vie de l'établissement.
- 3 Malgré les problèmes de formes et l'absence de données chiffrées, le rapport d'autoévaluation est complet, il détaille bien le projet pédagogique et sa mise en œuvre. Le travail a été mené avec beaucoup de vitalité et de rigueur ; la situation constatée par le comité des experts est conforme à ce que décrit le rapport. La dynamique est en marche dans tous les domaines. Les experts encouragent cependant l'établissement à associer davantage les étudiants à la démarche et à veiller à leur implication dans les structures de gouvernance afin qu'ils partagent mieux les nouveaux outils et innovations pédagogiques (Marqueurs de niveau, champs, récents masters, etc.) (**Recommandation 13**).
- 4 La vision stratégique présidant au devenir de l'ARBA-EsA est claire et partagée par l'ensemble de la communauté. Elle bénéficie de la forte amélioration des relations entre l'établissement et le pouvoir organisateur (la ville de Bruxelles pour rappel). Il est patent que la démarche est adaptée aux réalités, à l'histoire et à l'esprit de l'établissement ; l'ouverture, la collégialité, le partage, la tradition et l'innovation y sont des notions agissantes. La formulation du projet pédagogique et ses outils d'analyse (notamment pour ce qui concerne les « Marqueurs de niveau ») mériteraient de faire modèle.
- 5 L'évaluation des enseignements par les étudiants se pratique annuellement. Il s'agit d'un processus lourd et assez complexe. Le comité des experts invite l'ARBA-EsA à associer les étudiants à une réflexion sur la simplification des termes afin de rendre l'évaluation plus efficiente.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

Le suivi des anciens n'est pas formalisé, il est particulier pour chaque option et tributaire des enseignants qui entretiennent les contacts. Les experts encouragent l'ARBA-EsA à systématiser ce suivi (**Recommandation 14**). Lui donner un cadre agissant serait également bénéfique aux anciens et aux nouveaux étudiants (témoignages d'expériences). Cela participerait finalement au rayonnement de l'établissement. Les experts soulignent cependant que des « collectifs » se pérennisent et demeurent agissants après que les étudiants aient quitté l'établissement.

Conclusion

De l'analyse du rapport d'autoévaluation et de sa visite d'évaluation externe, le comité des experts a retenu essentiellement les éléments qui suivent.

L'établissement a mené ces dernières années un gros travail collégial de réflexion et de réformes qui lui permet aujourd'hui d'être en phase avec les défis actuels du monde artistique et d'être présent sur la scène culturelle locale, nationale et internationale tout en préservant ses missions fondamentales et sa longue tradition.

S'appuyant sur des équipes très engagées qui partagent une vision commune et bénéficiant de l'appui de son pouvoir organisateur, l'établissement a réussi à mettre en place toute une série de mesures organisationnelles, pédagogiques et stratégiques qui améliorent la qualité des formations tout autant que sa visibilité et son rayonnement. Le comité des experts souligne en particulier les diverses innovations pédagogiques qui contribuent à renforcer progressivement l'autonomie des étudiants et leur implication dans l'un ou l'autre des aspects de la recherche en art et/ou sur l'art.

Les principales voies d'amélioration portent sur la lisibilité des cursus et sur la préparation des étudiants à certains aspects de la vie « après l'école ». Elles ont pour la plupart été identifiées dans le rapport d'autoévaluation et les actions d'ores et déjà envisagées et/ou engagées semblent pertinentes et conformes au projet de l'établissement ; certaines seront optimisées dans le cadre du rapprochement avec LE 75.

Si les bâtiments et l'équipement sont dans l'ensemble adéquats et suffisants, il reste à effectuer quelques aménagements pour assurer la sécurité en certains endroits, à prévoir des lieux de convivialité pour les étudiants et les enseignants et à revoir le statut et les principes de gestion de la bibliothèque.

Le comité des experts encourage l'établissement à poursuivre dans cette voie collégiale et l'invite à associer plus étroitement les étudiants actuels et anciens à la démarche qualité.

EN SYNTHÈSE

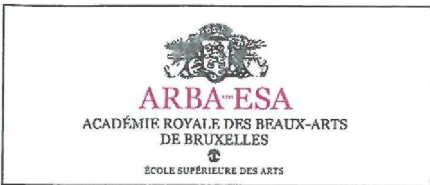
Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Vocation de former des artistes ouverts sur de nombreux contextes professionnels, artistiques, techniques et culturels ⇒ Héritage assumé et prise en compte de l'actualité ⇒ Options ordonnancées en trois champs ⇒ Parcours possibles clairement explicités et communiqués ⇒ Nouveaux formats et modalités pédagogiques : <i>Executive master</i>, modules et projets de recherche, doctorat, ISAC, etc. ⇒ Enseignement théoriques conséquents ⇒ Place importante laissée à l'innovation et à la recherche ⇒ Pratique de l'écrit tout au long de la formation ⇒ Recrutement d'un coordinateur artistique qui stimule les relations extérieures ⇒ Bonne coordination pédagogique et grande collégialité dans la prise de décisions ⇒ Grand intérêt des « Marqueurs de niveau » ⇒ Importance de l'autonomie de l'étudiant ⇒ Personnel engagé ⇒ Bâtiment adapté à un enseignement supérieur artistique et ressources adéquates et suffisantes ⇒ Organisation de nombreuses manifestations variées, colloques et nombreuses publications ⇒ Véritable appropriation de la démarche qualité, rapport complet, conforme à la réalité ⇒ Vision stratégique de l'ARBA-EsA claire et partagée par l'ensemble de la communauté ⇒ Organisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Complexité de l'offre de cours et de leurs intitulés ⇒ Manque de clarté dans la distinction entre le B3, le M1 et le M2 ⇒ Étudiants non suffisamment préparés à la vie active ⇒ Stages externes non obligatoires ⇒ Formation continue peu utilisée ⇒ Risque d'épuisement au sein de l'équipe administrative ⇒ Absence de locaux d'échanges pour les étudiants et les enseignants ⇒ Statut de la bibliothèque non adapté ⇒ Faible nombre d'étudiants Erasmus sortants ⇒ Suivi des anciens non formalisé

Opportunités et risques

- ⇒ Localisation au centre de Bruxelles et possibles rapprochements avec d'autres établissements
- ⇒ Environnement socioculturel local et national riche et dynamique

Recommandations

- ⇒ Simplifier l'offre de cours et leurs intitulés
- ⇒ Poursuivre l'effort de précision dans la progression et la distinction entre le B3, le M1 et le M2
- ⇒ Profiter de la cellule instituée dans le cadre du rapprochement avec LE 75 qui accentuera la préparation des étudiants à la vie active
- ⇒ Généraliser les travaux communs entre les cours théoriques et les ateliers pratiques
- ⇒ Poursuivre la démarche entreprise pour rendre les stages externes obligatoires pour toutes les options et revoir les conditions d'exécution de ceux-ci
- ⇒ Encourager et faciliter la formation continue des enseignants
- ⇒ Revoir les statuts de la bibliothèque afin d'une plus grande appropriation par les enseignants et les étudiants
- ⇒ Encourager les échanges internationaux chez les étudiants et les enseignants
- ⇒ Parfaire la signalétique de l'établissement pour améliorer la lisibilité des différents espaces
- ⇒ Encourager les étudiants à s'investir davantage dans les instances de l'établissement
- ⇒ Systématiser et formaliser le suivi des anciens



Evaluation 2012-2013 des cursus
Arts plastiques, visuels et de
l'espace

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)

Marc Partouche

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation

Daphné de Hemptinne

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.